



Paris, le 18 février 2019

## COMMUNIQUÉ

Les cosignataires veulent dire toute l'importance que revêt le projet de loi de transformation du système de santé, pour le champ de la psychiatrie et de la santé mentale, notamment dans son objectif d'améliorer la structuration de l'offre de soins dans le cadre de collectifs de soins au service des patients.

Ils tiennent à cet égard à mettre l'accent sur les nécessaires cohérences et complémentarités voulues par la ministre de l'offre hospitalière de proximité, son ouverture sur la ville et le secteur médico-social et le renforcement de la gradation des soins avec les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) et l'ensemble de ses acteurs. Ils souhaitent que le mouvement d'intégration au sein des Groupements Hospitaliers de Territoire des établissements de santé veille à prendre en compte leurs responsabilités territoriales de proximité.

Dans cette perspective ils se montreront très attentifs à la nomination prochaine du délégué ministériel à la psychiatrie et la santé mentale annoncée par la Ministre le 24 janvier 2019 ainsi qu'à la mise en place d'une mission sur les Centres Médico-Psychologiques. Ils considèrent que le futur délégué, dont le périmètre d'actions aura à être défini, devra être en capacité de mener à bien les nombreux chantiers engagés par le comité de pilotage national de la psychiatrie dont la Ministre a rappelé à plusieurs reprises la forte implication, tant par sa connaissance approfondie des enjeux que de celle des acteurs concernés. Les signataires soutiendront l'impulsion forte qu'il aura à donner pour la cohérence des parcours de soins et de vie par sa capacité à mobiliser les acteurs concernés des champs médical, médico-social et social.

Son expérience de l'ensemble des domaines de la psychiatrie tant cliniques qu'éthiques, institutionnels et organisationnels, son souci d'éviter les clivages ainsi que son engagement pour la promotion des bonnes pratiques notamment sur des sujets particulièrement sensibles pour la lisibilité et la crédibilité de la discipline, leurs paraissent particulièrement déterminants.

Ils ajoutent que le futur délégué devra avoir la confiance des usagers patients, familles et professionnels dans un état d'esprit fédérateur de co-construction d'un dispositif de psychiatrie et de santé mentale humaniste et scientifique digne des valeurs de notre pays.

Claude FINKELSTEIN  
Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Pascal MARIOTTI  
Président de l'Association des Etablissements du Service Public de Santé Mentale (ADESM)

Christian MÜLLER  
Président de la Conférence nationale des présidents de Commissions Médicales d'Etablissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Marie-Jeanne RICHARD  
Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)